

---

*Les aires protégées de l'Afrique  
du Nord. Vers la gestion des  
paysages intégrés*

**13-14 Décembre 2002  
Tunis, Tunisie**

---

## **Programme des Journées**

(Journées organisées en collaboration avec le CAR/ASP (Convention de Barcelone) et sous le haut patronage du Ministère tunisien de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources Hydrauliques).

### **Vendredi, 13 de Décembre 2002**

9:30 Bienvenue et inauguration.

Directeur du CAR/ASP.

Directeur du Centre de Coopération de la Méditerranée de l'UICN.

Ministère de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources Hydrauliques, Tunis.

10:00 Pause Café

10:30-11:15 Séance Introductive:

Présentation du CAR/ASP. (Mohamed Adel Hentati)

Présentation du Centre de Coopération de la Méditerranée de l'UICN. (Jamie Skinner)

Présentation du programme UICN- WESCANA. (Joachim Gratzfeld).

Présentation du WCPA. (Mohammad Sulayem).

11:15 – 12:30 Les Aires Protégées de l'Afrique du Nord, Une vision méditerranéenne.

Table ronde n°1: La situation des Parcs Nationaux du Nord d'Afrique: Opportunités de financement et formation. Modérateur : Mohammad Sulayem.

Discussion des forces, des faiblesses, des menaces et des nécessités de ces aires protégées (avec un intérêt spécial sur la viabilité économique et la nécessité de formation).

Questions Clés :

- Formes de planification du financement.
- Types de formation.
- Analyses des faiblesses, Menaces, Forces et Opportunités des Aires Protégées (financement et formation).

12:30 – 14:30 Déjeuner

14:30 - 17:00 h. Table Ronde n°2: Nouvelles orientations pour les aires protégées méditerranéennes. Modérateur : Chedly Rais

(Pause café à 16 :00 h.).

Questions Clés

- Nouveaux types des Aires Protégées : Aires Protégées en haute mer.
- Nécessités d'inclure des critères de gestion conjoints (méditerranéens)

17:00 Discussion Générale.

18:00 Fin de session

### **Samedi, 14 de Décembre 2002**

9:30 - 12:30 Table ronde n°3 : Planification et gestion partagées. L'opportunité de nouveaux partenaires. Modérateur : Larbi Didouqen.

(Pause Café à 10 :30 h.)

Questions clés

- Modèles de développement social, économique et environnemental à développer dans les aires protégées.
- Cas de bonnes pratiques.
- Gestion, Conservation et Interaction avec la population Aires Protégées et leurs liens.

12:30-14:30 Déjeuner

14:30 - 17:00 Table ronde n°4 . Les synergies de la vision méditerranéenne dans les aires protégées : L'expérience de l'UICN. Modérateur : Jamie Skinner.

Présentation par le participants

Produit: Document de propositions en relation avec ces accords et leur possible mise en oeuvre dans les aires protégées.

Questions clés:

- Les experts et leurs expériences
- Augmenter les relations et les expériences dans le bassin Sud de la Méditerranée
- Leçons apprises
- Pas à suivre

17:30 Conclusions

18:00 Clôture de la Réunion

---

## *Conclusions*

---

## **Conclusions de la réunion des Directeurs d'Aires Protégées de l'Afrique du nord Tunis les 13 et 14 Dec 2002**

- En plus de leur rôle pour la conservation du patrimoine naturel, les aires protégées de l'Afrique du nord doivent être orientées davantage dans leur mission officielle pour contribuer au développement local et être un moteur dans le développement économique et social du pays. Des relations structurées et participatives avec les communautés locales et régionales, à l'intérieur et aux alentours des aires protégées, (ex : emploi, accès aux ressources, santé, éducation environnementale, etc....) est une des voies permettant d'atteindre cet objectif.
- Pour atteindre cet objectif, les aires protégées devraient être dotées d'un statut administratif adéquat permettant une plus grande autonomie pour l'identification des partenaires et l'établissement de liens de coopération avec eux.
- L'insuffisance des ressources financières est souvent citée parmi les principaux problèmes rencontrés au niveau des aires protégées de la région. Néanmoins celles-ci ne sont pas toujours en mesure de gérer des budgets importants (souvent des millions de dollars) alloués dans le cadre de financements internationaux (par exemple FEM, ADF...) quand une concertation importante est nécessaire avant l'engagement des fonds d'investissement. Il s'avère donc d'étendre les périodes d'exécution des futurs projets de financement des aires protégées et de mieux responsabiliser les Directeurs de Parcs pour la gestion des fonds accordés afin de garantir leur réussite.
- L'implication du secteur privé est de nature à résoudre certains de problèmes rencontrés au niveau de la gestion des aires protégées de la région. Il est cependant important de prendre les précautions nécessaires pour que les impératifs de conservation ne soient pas dominés par des objectifs de gain financier.
- En vue d'aider les gestionnaires des aires protégées de la région à mieux identifier leurs besoins financiers et à les formuler selon des modèles compatibles avec les exigences des bailleurs de fonds potentiels, il serait utile d'organiser des formations et/ou d'élaborer des lignes guides sur le sujet.
- La lenteur des procédures administratives et financières en vigueur pour la plupart de aires protégées de la région est incompatible avec les impératifs d'efficacité et d'intervention rapide. Il est de ce fait nécessaire de doter les

aires protégées de la région de systèmes de gestion financière permettant plus d'efficacité et de rapidité dans l'intervention, tout en garantissant la transparence et les contrôles nécessaires.

- Il y a un manque d'opportunités d'échange entre les gestionnaires des aires protégées de l'Afrique du nord. L'organisation de rencontres régulières, l'édition de bulletin d'information, les jumelages et échanges entre l'Afrique du nord et la rive nord de la Méditerranée sont de nature à pallier à cette insuffisance.
- Les gestionnaires de parc font face à une série de problèmes biologiques connues. (par exemple : Singes Magots, Mouflons, Gazelles, restauration de cédraies genévriers). Il serait souhaitable de partager les expériences au niveau international dans ces domaines.
- Le développement et la mise en œuvre de plans de gestion constituent un outil essentiel à la gestion cohérente des espaces. Des actions de formation, la concertation régionale sur les approches et la réussite des différents pays seraient utiles.
- Un apport scientifique de bon niveau est essentiel dans la gestion et le monitoring des aires protégées. Il est alors important de renforcer le statut légal et administratif des conseils scientifiques, de dégager des bourses et du matériel pour assurer les suivis nécessaires et de promouvoir l'implication des chercheurs et de leurs étudiants dans la gestion des aires protégées.